

Adolphe Messimy

LCL ALAIN PORCHET

Ancien chef de la division
études et documentation
du SHAT

« Je quittais l'armée sans la moindre rancune, mais avec l'intention très ferme d'entrer rapidement au Palais Bourbon, d'y réaliser tout un ensemble de profondes réformes militaires et de m'y consacrer à une tâche qui se définissait en quelques mots : réconcilier l'armée avec la nation ». Aoû 1899, le capitaine breveté Messimy démissionne. Convaincu que la révision du procès Dreyfus s'impose, il désapprouve la ligne de conduite adoptée par l'autorité militaire et fait le choix de la rupture.

LES MOTIVATIONS DE MESSIMY

Adolphe Messimy est né le 31 janvier 1869 à Lyon. Marqué par la défaite de 1870, il choisit la carrière des armes et réussit le concours de Saint-Cyr, promotion Tombouctou (1887-1889) dont Mangin sortira major.

Le lieutenant Messimy sert d'abord au 13^e bataillon alpin de chasseurs à pied. Capitaine à 25 ans, breveté de l'École de Guerre à 27 ans avec les meilleures notes de la promotion, il est un officier brillant à l'avenir prometteur. En octobre 1894, il n'est pas choqué par la condamnation du « traître » Dreyfus, comme la majorité de ses camarades.

L'article publié par Zola en 1898 dans "l'Aurore" va ébranler les certitudes de Messimy dont les prises de position vont s'affirmer de plus en plus dérangeantes pour l'institution. Mis en garde, il est accusé de pactiser avec les ennemis de l'armée et décide alors de quitter l'uniforme.



Devenu récemment journaliste Messimy se fait connaître par des articles audacieux dans lesquels il expose ses conceptions de la défense, et devient radical par opposition au parti conservateur qu'il juge « égoïste et aveugle ».

En 1901, au moment où s'amorce la discussion de la « loi de deux ans », il publie un article d'une grande hardiesse où il préconise le service à court terme, l'utilisation intensive des réserves et une forte organisation de l'armée de couverture. Sollicité par le

parti radical qui souhaite qu'il soit, à gauche, le technicien écouté en matière militaire, le candidat Messimy se présente aux élections législatives et est élu à Paris en 1902. C'est le début d'une longue vie publique.

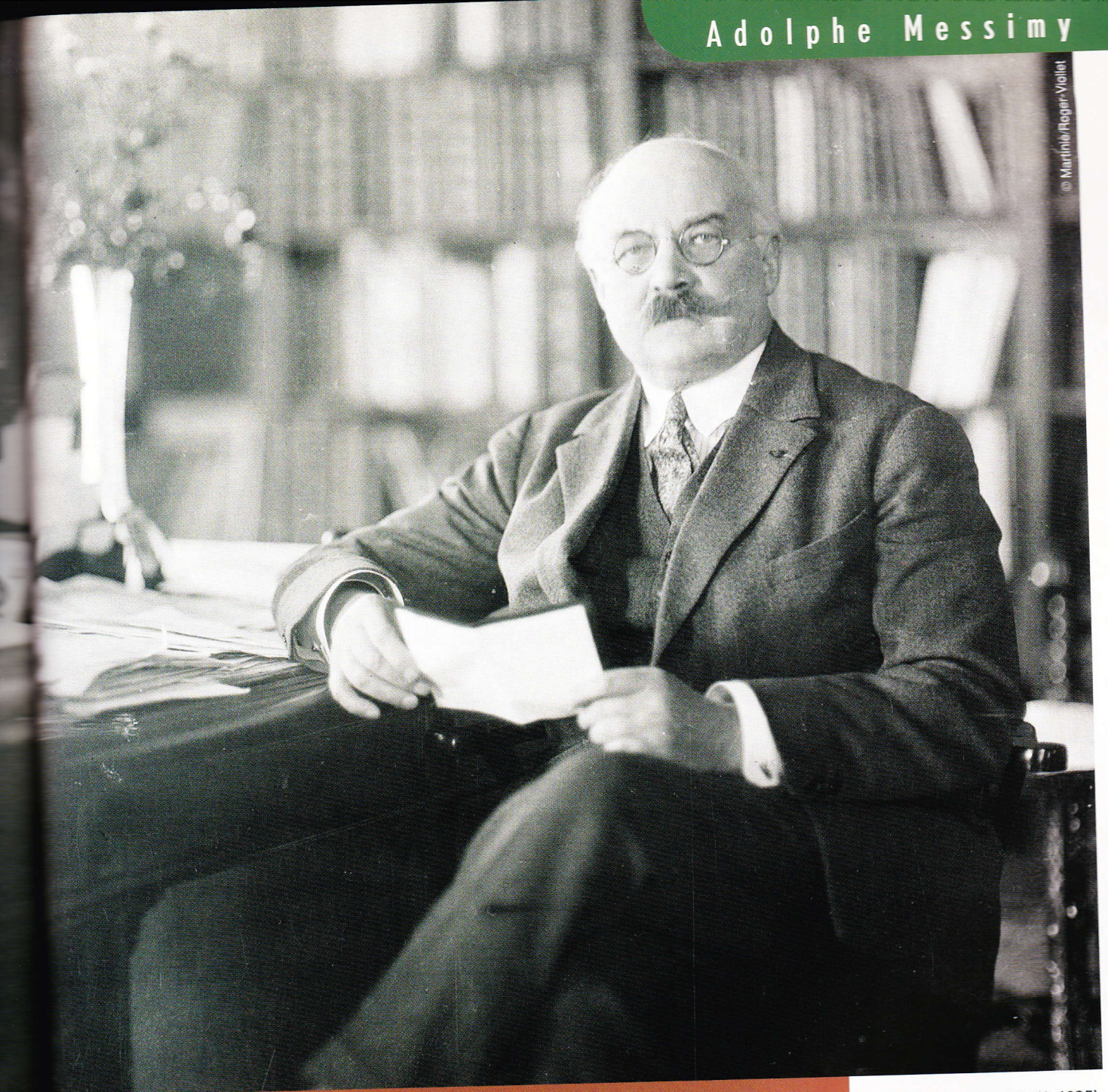
Député de Paris XIV^e puis de Charnoz dans l'Ain jusqu'à la guerre, il est successivement rapporteur du budget de la Marine, des Colonies, de la Guerre, et trois fois ministre : - ministre des Colonies dans le cabinet Monis de mars à juin 1911 ;

- ministre de la Guerre dans le

Le cabinet Caillaux (juin 1911-janvier 1912). Derrière Joseph Caillaux, Albert Lebrun, ministre des Colonies (Coll. Branger/Roger-Viollet).

cabinet Caillaux de juin 1911 à janvier 1912, au moment de la crise d'Agadir ; - ministre de la Guerre dans le cabinet Viviani de juin à août 1914.

« Débarqué » quelques jours avant la Marne pour des raisons à la fois politiques et d'incompatibilité, il reprend le service armé comme chef de bataillon, et terminera la guerre comme général commandant



Adolphe Messimy (1869-1935), général et homme politique français. Il fut ministre des Colonies en 1911 et ministre de la Guerre en 1911-1912 et en 1914.

la 162^e Division d'Infanterie.

LA RÉORGANISATION DU HAUT COMMANDEMENT

Dans l'antagonisme qui oppose le Reich à la France, Messimy sait qu'il est vain, illusoire et dangereux pour le pays de chercher la parité avec l'armée allemande, du fait de contraintes démographiques et budgétaires bien différentes. Il importe davantage à ses yeux de réformer une armée française qui a du mal à franchir le pas de la modernité « tant au point de vue de ses règlements, de ses mœurs,

de sa mentalité que de son organisation elle-même ».

Le 1^{er} juillet 1911, la crise d'Agadir sonne comme un avertissement. La France est presque surprise en flagrant délit d'impréparation et Joffre estime que « la France n'a pas 70 % de chances de vaincre, ce qui est trop peu pour risquer la guerre ». Messimy, en moins de quatre semaines et grâce à son expérience militaire et de rapporteur

du budget, rend cohérente la direction de l'armée en nommant Joffre Chef d'état-major général, en organisant le haut commandement, en refondant le Conseil supérieur de la défense nationale et en créant des noyaux permanents pour les états-majors d'armées.

Réformer l'armée française

Jusqu'en 1911, et à la réforme voulue par Messimy, le vice-président du Conseil supérieur de la guerre, qui devient le généralissime en temps de

guerre, demeure toujours sans action sur l'État-major de l'armée. Ce dernier est dirigé par le Chef d'état-major général qui demeure le principal responsable de la défense en temps de paix, et devient le subordonné du généralissime en cas de conflit.

Le général qui devra emmener les troupes au combat n'a pas la responsabilité de leur préparation !

Messimy, ministre de la Guerre, va remédier à cette situation et le progrès qu'il va réaliser contient en germes tous les progrès ultérieurs.

Aux termes du décret du 28 juillet 1911, le vice-président du Conseil supérieur de la guerre devient le Chef d'état-major général. Il réunit alors dans sa main la préparation à la guerre et la direction des opérations en cas de conflit.

Les membres du Conseil supérieur de la guerre, qui sont les commandants éventuels des diverses armées, ont dès le temps de paix, à leur disposition

leur chef d'état-major et le chef de leur bureau d'opérations du temps de guerre. Ces généraux et officiers supérieurs forment en temps de paix le noyau du Comité d'état-major où sont étudiées et préparées les diverses missions qui incomberont aux armées.

Pour renforcer encore cette unité de vues, le vice-président du Conseil supérieur de la guerre reçoit mission de surveiller l'enseignement donné

au Centre des hautes études militaires créé en 1911 et à l'École supérieure de guerre.

« Cette réorganisation constituait un gros progrès : elle assurait entre mes mains, dira Joffre, une concentration de

Ci-contre le "5^e régiment d'infanterie : la Garde du drapeau", 1914. Gouache d'Alphonse Lalauze (coll. AKG-Images/coll. J.-P. Verney)



"L'illustration"

pouvoirs apte à créer une convergence efficace des efforts militaires ; l'unité de doctrine si longtemps souhaitée allait pouvoir être réalisée [...]

UN SERVICE COURT, DES RÉSERVES ET UN ENCADREMENT BIEN FORMÉ

Les lois de recrutement promulguées de 1871 à 1914 imposent progressivement le service personnel et égalitaire à tous les Français. En 1905, la durée est ramenée de trois à deux ans.

Pour les radicaux, « l'armée de temps de paix n'a qu'un rôle : elle est l'école d'instruction militaire, l'école où tout le monde doit passer, elle n'est

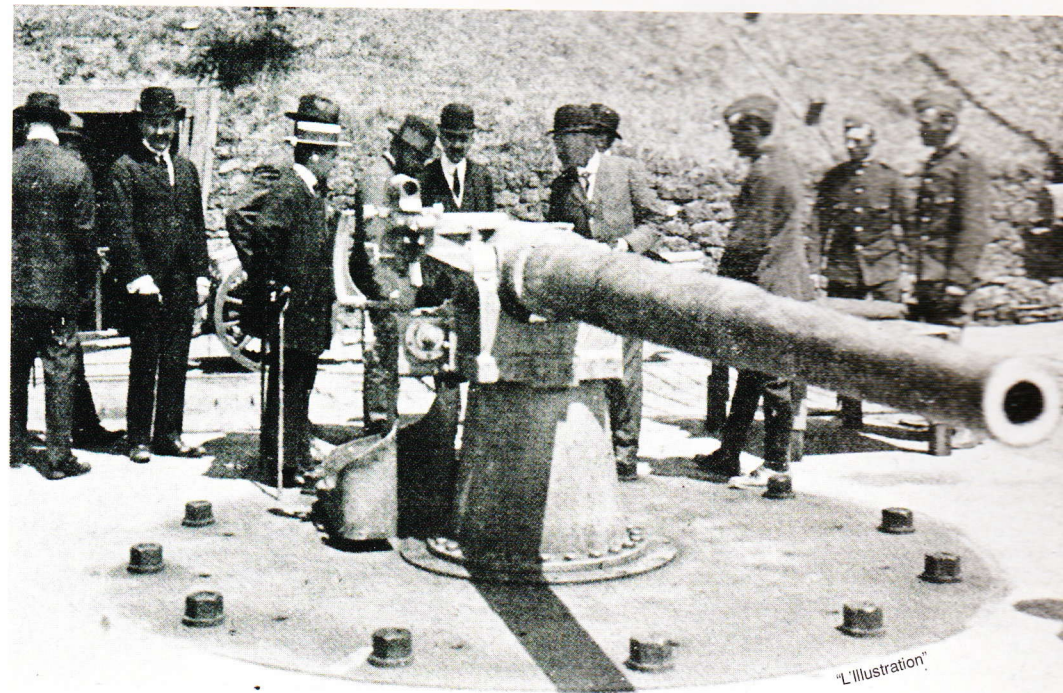
"Notre admirable 75". Batterie de 75 changeant de position. Dessin de Sabattier.

Le Creusot. Visite en 1914 du ministre de la Marine ottomane examinant le matériel Schneider de côte ou de bord à tir rapide semi-automatique.

pas l'armée du temps de guerre, elle en prépare seulement les éléments, et celle-ci n'aura de valeur que par ce que vaudront nos réserves. »

Le commandement demeure sceptique à l'égard de réservistes insuffisamment aguerris ; les cohues de 1870 sont encore à l'esprit de beaucoup.

La loi à propos des réserves n'est appliquée qu'avec une mauvaise volonté évidente. Messimy condamne l'ostracisme dont sont victimes les réservistes, leur sous-emploi au cours des périodes d'activité et l'impréparation à leur fonction du temps de guerre ; en 1903, il existe un déficit de 13 000 cadres de complément. À partir de 1911, Joffre s'attache à valoriser l'emploi et la formation des réserves. Le nombre des bataillons de réservistes est réduit de 396 à



300 pour assurer un meilleur encadrement des hommes. L'effectif des officiers de complément est porté à 55 000. Ils complètent les rangs de l'armée active et entrent dans la constitution de 25 divisions de réserve. Dans une note secrète du 9 décembre 1913, Joffre in-

dique aux commandants de corps d'armée qu'ils peuvent immédiatement disposer d'un volant de 367 500 réservistes. L'organisation des réserves et la création d'écoles d'officiers de réserve décidées avant-guerre permettront de tenir le choc ; en 1915 un officier d'active sur deux est mort et le monde entier connaît la part que prendront les officiers et les sous-offi-

ciers de réserve jusqu'en 1918.

Lorsque Messimy s'attaque à la formation des cadres, à leur âge, à leur aptitude il fait preuve de lucidité, comme en témoigne Joffre aux manœuvres de 1912 : « Beaucoup de nos généraux se révélaient, en effet, incapables de s'adapter aux conditions de la guerre moderne. »

Certains généraux inaptes physiquement à la vie en campagne sont invités à faire valoir

leurs droits à la retraite.

Messimy tente, en quelques mois de ministère, à travers ses directives, de donner une nouvelle impulsion à l'armée française.

Il juge le volume de cadres employés en état-major trop important, les officiers brevetés sont devenus des « ronds de cuir » et font du travail d'administration qui n'est pas de leur ressort au lieu

de se préparer à la guerre ; de surcroît, il

n'y a pas de formation conti-

nue, les commandants d'armées ne sont pas préparés et leur état-major de temps de crise n'existe pas en temps de paix. Des dizaines de comités techniques, consultatifs ou autres par exemple, censés aider le ministre sont, en fait, un frein à la prise de décision.

Dans le domaine de l'emploi des forces, il dénonce les charges de cavalerie qui sont dépassées dans une guerre moderne, cherche à développer l'emploi de l'artillerie qu'il juge déterminant. « Nos manœuvres annuelles ne sont souvent que

Une nouvelle impulsion à l'armée

Alexandre Millerand qui succèdera à Adolphe Messimy la fonction de ministre de la Guerre, inspecte les projets de nouvel uniforme (1912).





Adolphe Messimy (1869-1935).
Portrait vers 1920 (coll.
Martinie/Roger-Viollet).

LA QUESTION DES MATÉRIELS

Les carences en matériel sont dénoncées par le rapporteur du budget Messimy dès 1907 ; il démontre l'incapacité de notre artillerie et le volume de pièces insuffisant, l'inadaptation du pantalon rouge, du havresac rigide trop lourd, du matériel de campement.

L'armée, en contradiction avec l'avènement

de doctrines qui impliquent au contraire la supériorité des moyens matériels, manifeste un certain désintérêt à leur encontre. Pour nombre de militaires adeptes de l'offensive, la ruée doit amener le succès, le matériel ne doit pas venir freiner cet élan.

Les leçons du conflit russo-japonais portent leurs fruits en Russie, en Allemagne qui modernisent leur artillerie en adoptant des calibres supérieurs ; en France, la direction de l'Artillerie

ne veut pas d'artillerie lourde, il faut éviter la multiplicité des calibres ! Pour l'État-Major, priorité est donnée à la mobilité de l'armée, le canon de 75 peut suffire à tout. Bon matériel, le canon de 75 n'est cependant pas toujours assez puissant et n'effectue que des tirs tendus. En 1911, Messimy obtient la décision de créer des régiments d'obusiers dans chaque corps d'armée, et des régiments d'artillerie lourde au niveau de l'armée. Ses demandes à la section technique de l'artillerie de concevoir de nouveaux maté-

d'une année », période fatale pour nos troupes en 1914. 4 702 canons de 75 s'opposent à 5 124 canons de 77, l'armée allemande ajoutera le poids de ses 848 pièces lourdes auprès desquelles nos 313 de Bange et Rimmellio feront piètre figure.

Au retour d'une visite aux champs de bataille dans les Balkans en 1913, il déclare : « Il faut aux armées modernes trois choses qui nous manquent : de l'artillerie lourde de champ de bataille, des téléphones et des sacs de couchage ».

C'est en capote bleue, pantalon rouge que le soldat de la Marne est entré dans la légende, une légende sanglante, dont

Le programme d'artillerie lourde est arrêté

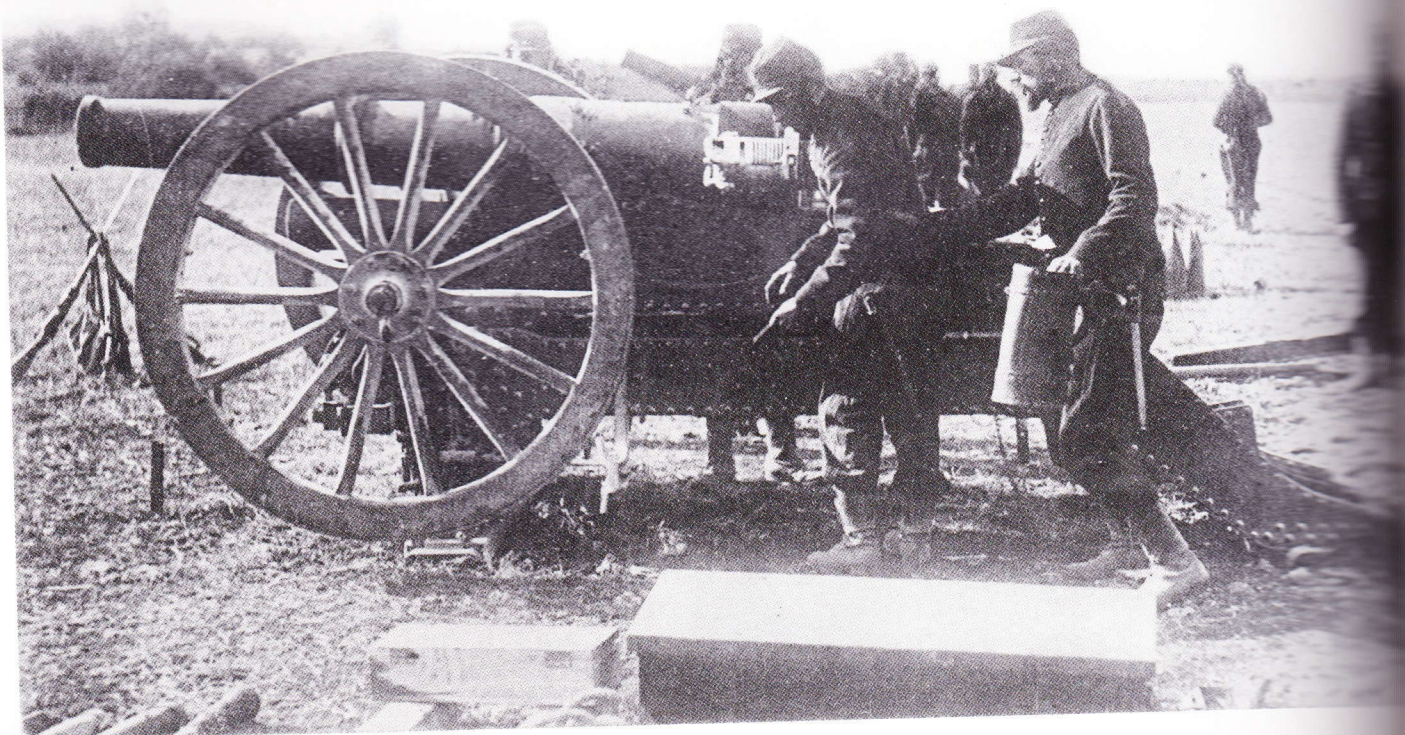
riels n'aboutissent pas car l'artillerie est opposée à ce projet. Messimy fait alors appel à l'industrie privée (Le Creusot, Saint-Chamond) qui présente des pièces de qualité. En janvier 1912, l'exécution du programme commence mais le ministère est renversé et l'artillerie lourde avec lui, « il n'est plus question des crédits pour l'artillerie lourde pendant plus

le pantalon garance est pour partie responsable.

Depuis la guerre du Transvaal en 1899, le débat sur cette tenue anachronique était engagé en France, les commissions avaient multiplié leurs études mais rien n'avait abouti. En 1911, le ministre Messimy décide de brusquer les choses et aux grandes manœuvres fait procéder à l'essai de la tenue

les grandes marionnettes dans la plaine » écrit-il en 1907. « Tout est arrangé, combiné, ordonné d'avance [...] ». La tenue impeccable des troupes lors du défilé final compte plus que leur réelle efficacité sur le terrain. Un cours de perfectionnement pour les lieutenants de toutes les armes est créé, le caractère interarmes de l'instruction est renforcé, la création de centres d'études tactiques est lancée. Enfin la pratique du sport est développée et généralisée à tous les échelons.

Artillerie lourde française.
Canon de 155 Rimmellio
(coll. J.-P. Verney).



"vert réséda". L'expérience est concluante du point de vue tactique mais Messimy essuie une attaque de la presse, des commissions de la Chambre, d'une partie de l'armée. *L'Écho de Paris* du 2 octobre 1911 critique la nouvelle tenue couleur botte de foin pressé et la veste d'écurie à grandes poches, laquelle a la forme et la couleur d'un bourgeois. Pour Clémentel, rapporteur du budget de la guerre, « faire disparaître tout ce qui est couleur, c'est aller à la fois contre le goût français et contre les exigences de la fonction militaire ». Le général Estienne s'écrie : « le pantalon rouge, c'est la France ». La communauté militaire y voit l'amorce de destruction de l'armée, donner à l'uniforme les couleurs ternes du costume civil symbolise à ses yeux l'avènement des milices.

Fin 1911, une nouvelle commission se remet à l'étude ; en 1912, à Messimy succèdent deux partisans du pantalon garance, Millerand et Estienne qui se contentent d'introduire un couvre-képi masquant le rouge de la coiffure.

En 1914, Messimy de nouveau ministre se jure de gagner cette bataille ; avec l'expérience des guerres balkaniques, les esprits ont évolué, un nouvel uniforme de teinte gris-bleu est adopté et en juillet les députés expriment un vote favorable malgré l'objection de Jaurès opposé à une telle dépense. Un mois ne suffira pas à équiper l'armée française...

Dès 1907, le député Messimy tente de soulager le fantassin qui en campagne porte sur le dos un sac de 26 kg au minimum, et de 37 kg pour le tirailleur algérien. Il veut remplacer le havresac rigide par un paquetage en toile allégé qui donnera plus d'aisance aux soldats. Le rapporteur du budget de la guerre en profite pour dénoncer plus de 77 années de stock

de marmites collectives en fer qui empêchent toute modernisation de ce matériel.

LE SERVICE MILITAIRE DES INDIGÈNES DE L'AFRIQUE DU NORD

L'adoption, en 1905, du service de deux ans conjugué à une forte baisse de la natalité entraîne un affaiblissement quantitatif de l'armée d'active. Pour 100 habitants, lorsque deux enfants naissent en France, plus de trois naissent en Allemagne. Le rapporteur du budget Messimy, comme d'autres, constate cette régression des effectifs et en 1907 dépose son projet sur l'incorporation forcée des indigènes d'Afrique du Nord

qui compte alors 7 millions d'habitants. Il s'agit d'appliquer en Algérie où le service militaire n'est pas obligatoire le système de la conscription ; en 1907, seule a cours la politique de l'engagement. En Tunisie, il existe depuis 1860 le régime de recrutement par appels qu'il suffit d'intensifier. Pour Messimy cette solution est incontournable pour compenser le déficit des effectifs métropolitains, la baisse des engagements et conserver au 19^e Corps d'Armée stationné en Afrique du Nord ses gros effectifs. Cette armée mise sur pied doit assurer la sécurité de la colonie

Dessin de Sabattier représentant l'infanterie africaine. Elle impressionnera les Allemands et jouera un rôle capital dans certaines batailles comme la Marne en 1914.

et fournir un ou deux corps d'armée d'expédition. L'empire devient un complément d'énergie pour la préparation de la guerre de revanche contre l'Allemagne. Le projet Messimy rencontre d'abord l'hostilité d'un certain nombre de décideurs qui craignent que l'extension du service militaire soit un frein à la colonisation ; les représentants de l'Algérie redoutent la révolte des janissaires. En février 1912, le décret



Millerand reprend le projet Messimy. Le système de recrutement par appels est établi.

Le 27 août 1914, une brigade de chasseurs indigènes participe à la bataille de l'Ourcq, une 1^{re} division marocaine est présente à la bataille des frontières et de la Marne (elle perdra en deux semaines deux tiers de ses effectifs). La 45^e division, à disposition de Gallieni, participe à la bataille de la Marne. Enfin, la 2^e division marocaine est utilisée pendant la Course à la mer.

L'appoint de ces forces est une des clés du succès de l'été 1914. Au cours de la guerre, 240 000 soldats d'Afrique du Nord, appelés pour le plus grand nombre, combattront à côté des soldats de France.

L'ALLIANCE DE REVERS

En 1907 est conclue la Triple-Entente entre la France, le Royaume-Uni et la Russie. Si l'alliance de revers est acquise, il reste à lui donner du corps. À partir de 1908, des études plus objectives et plus fouillées sont effectives et dépassent les simples conversations d'état-

major. Au lendemain du "coup d'Agadir", les deux parties se rendent compte que des études ne suffisent plus, celles-ci doivent se transformer en un plan complet. Messimy s'y emploie avec énergie. Trois ans plus tard, c'est le plan arrêté au cours de l'été 1911 qui sera appliqué.

L'acheminement du corps expéditionnaire britannique s'exécute sans le moindre à coup en 1914, les points de débarquement, les cantonnements, les moyens ferroviaires, la concentration des troupes sont répertoriés et les divisions britanniques jouent un rôle déterminant en Belgique face à la 1^{re} Armée de von Kluck.

Lors du premier ministère Messimy, la mission Dubail envoyée en Russie examine les conditions de la coopération éventuelle des deux armées alliées. En dehors de la cavalerie, l'armée russe n'est pas encore prête mais consent à admettre comme possible l'entrée en action de ses troupes le seizième jour de la mobilisation. Pour la

France, il importe que ce délai d'intervention soit le plus court possible et que l'ouverture d'un deuxième front soit rapidement effective afin de permettre la mobilisation et la concentration des troupes françaises dans de bonnes conditions. Les délais d'intervention ne peuvent d'abord être raccourcis, mais en 1914, l'action de Messimy est déterminante.

L'action diplomatique déterminante de Messimy

Auprès de l'attaché militaire de Russie, Ignatieff, il insiste pour que la Russie ignore l'Autriche-Hongrie, un ennemi de longue date, pour n'intervenir que contre la Prusse, principe qui n'était pas acquis d'emblée, et insiste fermement pour brusquer l'entrée en ligne des troupes russes. Il y parvient ; l'offensive russe, prévue pour le 15 août dans les entretiens des chefs d'états-majors, est déclenchée le 13.

Les conséquences sont extrêmement importantes, l'offensive russe entraîne la retraite de la VIII^e Armée allemande, le commandant de cette armée et son chef d'état-major sont remplacés par Hindenburg et Ludendorff rappelés du front occidental, des renforts importants sont prélevés sur le front de l'ouest et acheminés en Prusse orientale ; le front occidental est soulagé à un moment crucial pour les alliés.

« Il est hors de doute que nous aurions été victorieux dans la bataille de la Marne si le XI^e corps actif et le corps de réserve de la garde n'avaient pas été envoyés sur le front Est » dira von Kuhl.

Discours d'Adolphe Messimy le 8 juillet 1914, une semaine après l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand.

À LA TÊTE D'UN MINISTÈRE EN GUERRE

La mobilisation avait été préparée essentiellement dans sa dimension militaire. En août 1914, c'est le pays tout entier qui est appelé à s'adapter aux exigences qu'impose l'entrée en guerre.

Toute l'économie nationale doit se transformer, la quasi-totalité des grands services publics passe sous la direction du ministre de la Guerre (transports, ravitaillement, police, contrôle

de la presse, des postes et télégraphes, organisation de la censure). Les mesures et les transformations administratives et législatives sont prises dans les premières semaines.

Des lois sur l'avancement à titre temporaire, sur l'attribution de secours aux familles de mobilisés sont votées. Un service des inventions, un service de correspondance entre familles et soldats sont mis sur pied.

Face à l'extrême lenteur de la machine administrative, Messimy crée la *Direction Générale des Services de l'Administration de l'Armée* qui centralise et coordonne intendance, poudres, santé, remonte, ravitaillement... la consommation des obus de 75 mm, les besoins en uniformes sont multipliés par dix par rapport aux prévisions, Messimy mobilise Saint-Chamond et Le Creusot, passe en urgence des marchés avec les États-Unis, la Hollande.

Convaincu que la défaite de 1870 était due en partie à l'incursion du pouvoir civil dans les opérations militaires, Messimy pense que si « la direction politique de la guerre appartient en propre au gouvernement, la conduite des opérations est du ressort exclusif du commandant en chef ». Il obtient l'accord de Joffre et de Poincaré sur cette ligne de conduite et défend ce



Rue des Archives

principe même aux pires moments de la retraite : le général en chef est seul maître et responsable des opérations dans la zone des armées.

Messimy ne cède pas aux pressions nombreuses qui réclament le renvoi du généralissime après Charleroi, ce serait pour lui souligner nos échecs et aggraver le doute ; ce choix lui est reproché lors de son renvoi.

Cette attitude de Messimy n'est pas aisée, il demeure le ministre et en cas de défaite devra assumer cette ligne de conduite d'autant que le G.Q.G. tient le gouvernement dans l'ignorance, particulièrement lorsqu'il s'agit d'échecs.

Excédé par les résultats de certains généraux, c'est un ministre révolutionnaire imprégné de l'esprit de 1792 qui alors menace de faire fusiller les incapables. Cette attitude choque certains hommes politiques, scandalisés, en outre, par son attitude jugée trop cassante.

Messimy, responsable de la "zone de l'intérieur", face à l'avancée allemande et contre l'avis de Joffre qui ne souhaite pas défendre la capitale, va initier la mise en défense de Paris. Le 12 août, il nomme Gallieni gouverneur de Paris ; ce dernier fortifie la capitale et inspire le seul ordre jamais donné par Messimy à Joffre d'envoyer trois corps actifs sur Paris. Le commandant en chef donne la 6^e Armée qui jouera un rôle décisif lors de la bataille de la Marne. Lorsqu'il présente la situation alarmante du front le 25 août, il suscite émotion, effondrement et doute quant à sa prédiction de voir les Allemands le 5 septembre devant Paris.

REPRISE DU SERVICE ARMÉ

La situation critique dans la zone des armées, les combinaisons politiques, le caractère parfois ombrageux de Messimy, son "état de nervosité" et la volonté de Poincaré d'élargir les

Le lieutenant-colonel Adolphe Messimy en janvier 1915 (coll. BDIC-Musée d'Histoire Contemporaine).

bases du cabinet en gouvernement d'Union Sacrée suffisent à écarter Messimy. Millerand lui succède.

Refusant d'autres responsabilités au sein du gouvernement, Messimy demande alors à rejoindre le front.

Le commandant Messimy est d'abord chef du deuxième bureau puis, nommé lieutenant-colonel en décembre 1914, il obtient sur sa demande instante le commandement d'un régiment,



COMMENT JUGEAIENT-ILS MESSIMY ?

Sur le ministre

« *Ministre animé du seul sentiment patriotique et ennemi né de toute routine [...]. En réalisant cette œuvre, M. Messimy a rendu au pays un immense service, il a permis le travail intense d'organisation et de transformation de l'armée qui caractérisa les années 1912, 1913 et 1914* » (maréchal Joffre).

« *M. Messimy ne fut jamais de nos amis politiques et nous avons combattu avec énergie ses conceptions militaires. M. Messimy a présidé aux opérations premières de la mobilisation qui fut un succès. Il a rempli sa tâche* » ("Le Temps").

« [...] le courage civique et la fermeté de M. Messimy ; [...] ses rapports successifs sont remarquables » (Jaurès).

« *Il a trop d'action* » (Bienvenu-Martin, Garde des Sceaux).

« *Messimy était actif, confiant, laborieux. Je lui crois les qualités d'un ministre de la Guerre* » (Abel Ferry, Sous-secrétaire d'état aux affaires étrangères).

« *Officier de chasseurs qui connaît bien les questions militaires* » (Raymond Poincaré).

« *C'est un vigoureux soldat adoré de ses hommes, organisateur remarquable et tout à son devoir militaire* » (maréchal Joffre).

« *Au milieu d'angoisses qui terrassent les plus forts, cet homme est un seigneur* » (un officier de la 162^e division d'infanterie).

le 229^e R.I. En 1915, il commande un groupe de chasseurs engagé dans les Vosges, notamment lors de l'attaque générale du Linge. Sérieusement blessé, il refuse d'être évacué et continue de participer à l'opération. Fin 1915, il est promu colonel et à la tête de la 6^e brigade de chasseurs, participe aux combats de la Somme.

Refusant les sacrifices inutiles des opérations insuffisamment préparées, Messimy s'oppose à plusieurs reprises au commandement et parvient à faire surseoir certaines d'entre elles. En septembre 1917, Messimy est promu général et reçoit le commandement de la 162^e division qu'il dirige jusqu'à l'Armistice dans les Flandres et

dans l'Aisne. Lors de l'offensive allemande de mai-juin 1918, par sa détermination et son allant, il fait en sorte que le recul français ne se transforme en déroute et établit un véritable bouclier à l'abri duquel le front se ressoude.

Blessé deux fois, le général Messimy est cité sept fois : commandeur de la Légion d'honneur pour faits de guerre le 4 février 1921, il est promu grand officier à titre militaire le 8 juillet 1934.

En 1923, il rejoint le Sénat où il préside successivement les commissions des Colonies et de l'Armée.

Le 1^{er} septembre 1935, Messimy s'éteint, victime d'une congestion cérébrale, après une vie consacrée à la défense de son pays. ■